

LE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA MRC D'ARGENTEUIL – PGMR 2023-2030 **BILAN DES ACTIONS POUR L'ANNÉE 2023**

Planification, objectifs et gouvernance

Un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) doit être élaboré et maintenu en vigueur par les municipalités régionales de comté (MRC) et doit être révisé tous les 7 ans. Le PGMR 2023-2030, PGMR de 3^e génération, de la MRC d'Argenteuil est entré en vigueur le 14 juin 2023.

Tout d'abord, la planification du PGMR 2023-2030 de la MRC d'Argenteuil est basée sur différentes politiques et stratégies gouvernementales :

- **La Politique québécoise de gestion des matières résiduelles** ayant comme objectifs de :
 - Mettre un terme au gaspillage des ressources
 - Contribuer à l'atteinte des objectifs du Plan d'action sur les changements climatiques et ceux de la stratégie énergétique du Québec;
 - Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.

- **Le Plan d'action 2019-2024** ayant comme objectifs de :
 - Réduire à 525 kg ou moins la quantité de matières éliminées par habitant;
 - Recycler 75 % du papier, carton, verre, plastique et métal;
 - Recycler 60 % des matières organiques;
 - Recycler et valoriser 70 % des résidus de construction, rénovation et démolition.

- **La Stratégie de valorisation de la matière organique** ayant comme objectifs :
 - Instaurer la gestion de la matière organique sur 100 % du territoire municipal d'ici 2025;
 - Gérer la matière organique dans 100 % des industries, commerces et institutions d'ici 2025;
 - Recycler ou valoriser 70 % de la matière organique visée en 2030;
 - Réduire de 270 000 tonnes équivalentes de CO₂ les émissions de GES en 2030.

Ensuite, au niveau des compétences en lien avec la gestion des matières résiduelles (gouvernance), chacune des municipalités constituantes de la MRC est responsable de la gestion des matières résiduelles sur son territoire. C'est-à-dire qu'elles doivent gérer les contrats de collecte, de transport, de tri et de conditionnement, etc., gérer leur écocentre, faire le suivi des plaintes, les calendriers de collecte, offrir des services spéciaux aux citoyens pour encourager la saine gestion des matières et toutes autres tâches connexes. Toutefois, il a été convenu de partager les responsabilités de la façon suivante : la MRC réalise les études à portée régionale, les demandes de subventions selon les projets ciblés et les communications d'intérêt général et la sensibilisation, tandis que les municipalités locales investissent dans les services aux citoyens.

L'objectif du présent document est de présenter un bref portrait de la gestion des matières résiduelles sur le territoire ainsi que les actions réalisées en 2023, dans le cadre du PGMR de la MRC d'Argenteuil.

Portrait du territoire

Les données du bilan de masse 2023, présentes dans le portrait suivant, proviennent du Portail GMR mis sur pied par la MRC d'Argenteuil en 2020, afin de faciliter la collecte de données en lien avec la gestion des matières résiduelles de ses municipalités constituantes.

La MRC d'Argenteuil réunit neuf municipalités, soit les villes de Lachute et Brownsburg-Chatham, les municipalités de Grenville-sur-la-Rouge, de Mille-Isles et de Saint-André-d'Argenteuil, le Village de Grenville et les cantons de Gore, de Harrington et de Wentworth, sur un territoire couvrant 1 339 km². Sa population totale permanente est évaluée à 36 710 habitants pour 2023, selon le décret de population no. 1836-2023 publié dans la Gazette officielle. Toutefois, sa démographie est grandement influencée par la population saisonnière qui peut dans certaines municipalités doubler durant la saison estivale. Selon les données du bilan de masse de 2023, la saison estivale attire plus de 8 580 citoyens additionnels. Trois des neuf municipalités sont membres de la Régie Intermunicipale Argenteuil Deux-Montagnes (RIADM), soit les plus peuplées : Lachute, Brownsburg-Chatham ainsi que Saint-André-d'Argenteuil. À elles seules, elles comptent près de 71 % de la population totale de la MRC.

Toujours selon le bilan de masse de 2023, on retrouverait 1029 ICI sur le territoire d'Argenteuil, dont la majorité est située à Lachute. Le service de collecte porte-à-porte pour les matières recyclables et organiques est accessible à l'ensemble des ICI situés dans les villes de Lachute et de Brownsburg-Chatham, dans la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, ainsi que dans le village de Grenville, ce qui représente plus de 78% des ICI de la région. Cependant, ce ne sont pas tous les ICI qui participent à la collecte, même si elle est offerte par plusieurs municipalités, car certains d'entre eux peuvent avoir des besoins qui dépassent les services offerts par leur municipalité et utilisent un service privé pour la gestion de leurs matières résiduelles.

Concernant le secteur résidentiel, le service n'est pas uniformisé sur le territoire étant donné les réalités géographiques et les particularités propres à chacune des municipalités. En 2023, 7 municipalités sur 9 offraient un service aux citoyens pour les 3 voies (déchets, matières recyclables et compostables), selon différents modes dépendamment de l'endroit : porte-à-porte par bac roulant et apport volontaire dans des conteneurs.

En terminant, selon les données transmises par 8 municipalités sur 9, le coût de gestion des matières résiduelles en 2023 s'élève à 3 449 268,85 \$, soit plus de 16 500 tonnes de matières toutes filières confondues. Quant à lui, l'enfouissement gruge un peu plus de 52% de la facture. Le bilan 2023 démontre encore une fois l'importance d'investir dans les outils d'information, de sensibilisation et d'éducation ou à réfléchir à des stratégies plus insistantes pour changer le geste de mettre aux poubelles ce qui ne devrait pas l'être, par exemple via des méthodes incitatives reliées à un système de pollueur-payeur. En somme, un peu plus de 65 % des matières résiduelles produites sur le territoire se retrouvent encore à l'enfouissement bien que la majorité des municipalités locales aient augmenté leur taux de détournement depuis 2013.

Actions réalisées en 2023

Le Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030 de la MRC d'Argenteuil est entré en vigueur le 14 juin 2023. Par conséquent, des actions du PGMR 2016-2020 ont été mises en œuvre de janvier à juin 2023, et les actions du PGMR 2023-2030, de juin à décembre 2023. Vous trouverez ci-dessous une liste des principales actions mises en œuvre en 2023, dans le cadre des PGMR 2016-2020 et 2030-2030. Bien que non exhaustives, toutes les actions de mise en œuvre sont également mentionnées dans les tableaux du bilan des actions de mise en œuvre du PGMR pour l'année 2023 (PGMR 2016-2020 et 2023-2030) joints au présent rapport annuel. Certaines actions ont été réalisées sur plusieurs mois, en 2023, donc peuvent se retrouver dans les deux tableaux en annexes.

PGMR 2016-2020

Filière matières recyclables

- Poursuite d'un partenariat en économie circulaire avec l'entreprise MODIX Plastique Inc. qui récupère certains plastiques provenant des industries agricoles et manufacturières ainsi que pour le secteur touristique (toiles de bateaux) ;
- Le projet plastique orphelin de Synergie Économique Laurentides (SEL) débuté en 2021 se poursuit. Les plastiques d'hivernage de bateaux sont, depuis 2022, inclus dans le projet de plastique orphelin. SEL a travaillé à la mise sur pied d'un projet de collecte avec les municipalités où l'on retrouve une quantité importante de ce type de plastique et qui ont un intérêt à le recycler, soit Brownsburg-Chatham, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil. La matière récupérée est envoyée chez MODIX Plastique Inc. Les démarches pour ce projet se sont poursuivies en 2023 ;
- Toujours dans le cadre du projet plastique orphelin de SEL, il y a eu des démarches pour trouver un point de dépôt d'AgriRécup afin de collecter certains plastiques agricoles. Toutefois, les recherches n'ont pas été concluantes en 2023 ;
- Les services de collecte porte-à-porte des matières recyclables pour le secteur résidentiel et les ICI assimilables ont été maintenus sur le territoire de la MRC en 2023 ;
- L'usine de VERROX (de Tricentris) a continué à récupérer le verre et à le valoriser, grâce à la fabrication d'un ajout cimentaire. Certaines municipalités mentionnent utiliser la matière dans le cadre de travaux municipaux, de façon non systématique, puisque cette action est non réglementée à ce jour.

Filière Matières organiques

- Pour les municipalités qui offrent la collecte de matières organiques, elles sont envoyées à la plateforme de compostage Englobe, située à Lachute, ou au Centre de compostage Mironor, localisé à Brownsburg-Chatham ;
- Les services de collecte porte-à-porte pour les matières organiques ont été maintenus à Brownsburg-Chatham, Grenville, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil en 2023 ;

- Les cantons de Gore et de Wentworth ainsi que la municipalité de Mille-Isles ont poursuivi l'utilisation de conteneurs d'apport volontaire pour la collecte de leurs matières organiques. On retrouvait, en 2023, sur leur territoire respectif :
 - 8 conteneurs d'apport volontaire à Gore
 - 5 conteneurs d'apport volontaire à Wentworth
 - 6 conteneurs d'apport volontaire à Mille-Isles
- Au cours de l'année 2023, la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a effectué des démarches pour implanter la collecte des matières organiques sur le territoire. La collecte a débuté en début d'année 2024, et ce par porte-à-porte au sud de l'autoroute 50 et par composteurs domestiques au nord de celle-ci ;
- Le Canton de Harrington a entamé la réflexion à l'aide de la firme Solinov concernant l'implantation de la collecte par bacs roulants sur le territoire. Par la suite, le mandat s'est transformé vers une réflexion sur le meilleur mode de collecte pour les matières organiques (porte-à-porte ou apport volontaire). Les démarches en lien avec l'implantation d'une collecte de matières organiques se poursuivent en 2024 ;
- La Ville de Lachute a passé de 34 à 39 collectes annuelles pour les matières organiques.

Filière CRD, RDD, encombrants et autres

- On retrouve plusieurs écocentres sur le territoire de la MRC d'Argenteuil qui sont accessibles à l'année et qui acceptent les CRD, les encombrants, les RDD ainsi que d'autres types de matières recyclables ;
- La municipalité du Canton de Gore a continué de prendre en charge le dôme d'échanges situé à l'écocentre Les Bons Voisins, pour leur municipalité, ainsi que celles de Mille-Isles et de Wentworth. Le dôme permet de récupérer des objets tels que des meubles et de la vaisselle, etc. ;
- La municipalité du canton de Wentworth a organisé deux collectes spéciales annuelles en 2023, sur rendez-vous, aux mois de juin et août, pour les matières allant à l'écocentre Les Bons Voisins.

Filière Information, sensibilisation et éducation (ISÉ)

- La campagne de sensibilisation « 3-2-1-0 LA FORCE DU NOMBRE » s'est poursuivie :
 - Mise à jour du site internet 3-2-1-0.com : calendriers de collectes, mise à jour d'information sur le tri des matières recyclables et compostables, mise à jour des matières acceptées dans les écocentres et centres de tri du territoire ;
 - Distribution de sacs à fruits et légumes et de sacs à collations réutilisables à l'image de la campagne de sensibilisation du 3-2-1-0.com de la MRC d'Argenteuil, aux journées d'environnement au printemps 2023 ;
 - Rédaction et publication d'une nouvelle sur le site 3-2-1-0.com pour le Jour de la Terre concernant les pratiques à adopter (3RV) « *Comment venir en aide à notre terre? La réduction et le réemploi : de bons moyens de commencer!* » ;

- Atelier de formation aux employés de la MRC sur le tri des matières recyclables et compostables, dans le cadre du jour de la Terre ;
- Publication Facebook MRC d'Argenteuil - les *Vendredis verts* portant sur la réduction à la source, le suremballage, le gaspillage alimentaire et le réemploi (26 mai 2023 et 2 juin 2023, 9 juin 2023, 16 juin 2023) ;
- Tirage d'un panier zéro déchet de la boutique Station 210 Boutique & Caffè à Saint-André-d'Argenteuil, dans le cadre du Jour de la Terre ;
- Réponses aux citoyen.e.s et ICI à partir de la boîte courriel du 3-2-1-0.com ;
- Adhésion au projet Carbone Scol'ERE pour l'année scolaire 2023-2024 - Ce sont 35 ateliers pédagogiques, effectués dans 7 classes au niveau primaire, axés sur des sujets comme la réduction des GES et le détournement des matières résiduelles qui ont été présentés, financés par la MRC et des partenaires GMR locaux ;
- De plus, toutes les municipalités ont informé, sensibilisé et éduqué (ISÉ) leurs citoyens et citoyennes, que ce soit à l'aide du journal local, de publications sur le web ou sur Facebook et/ou lors d'évènements de sensibilisation, par exemple, des journées relatives à l'environnement.

Filière Structure, gouvernance et suivi

- La mise en œuvre des actions du PGMR s'est poursuivie au cours de l'année 2023 ;
- En début d'année 2023, l'arrivée de la modernisation de la collecte sélective a entraîné la MRC et ses municipalités constituantes à se pencher sur la gouvernance et les possibilités de regroupements au sein de son territoire.

PGMR 2023-2030

Objectif régional 1. Accompagner le secteur ICI dans une optique d'économie circulaire

- Le projet de valorisation des plastiques orphelins porté par Synergie Économique Laurentides (SEL) s'est poursuivi pour une dernière année (2021-2023). Ce sont 11 industries qui ont reçu un accompagnement par Synergie Économiques Laurentides. Cet accompagnement avait pour but d'établir un diagnostic, de proposer des priorités d'actions, de promouvoir les pratiques écoresponsables et mettre en lumière les opportunités ;
- Avancement du projet de Centre d'innovation en économie circulaire Synerlab, porté par le Service de développement économique de la MRC d'Argenteuil. Ce projet a pour but d'innover, créer, valider et optimiser la mise en marché d'idées ou de concepts liés à l'économie circulaire pour favoriser la diminution de l'empreinte environnementale. Les principaux axes d'intervention sont :
 - Incubateur et accélérateur d'entreprises
 - Laboratoire industriel
 - Facilitateur en recherche et développement
- Parmi les avancements du projet Synerlab, on retrouve le lancement de 2 appels à projets. Le premier incluant la startup Éco-Plastiques, qui offre de valoriser certaines matières plastiques, dont le polyéthylène (PET & PE-HD) ou polypropylène (PP). Le deuxième où 4 entreprises ont déposé leur candidature qui permettra de lancer la

première mouture d'entreprises industrielles qui œuvreront dans Synerlab pour mettre en œuvre des activités en lien avec l'économie circulaire ;

- Synergie Économique Laurentides a coordonné, au printemps de l'année 2023, une collecte de plastique à bateaux sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. Trois municipalités ont participé activement à la coordination de cette collecte, soit Brownsburg-Chatham, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil. Au total, trois marinas (4 sites de collecte) ont participé à la collecte de toiles d'hivernage à bateaux en 2023. Ce sont 275 toiles qui ont été collectées, pour un total d'environ 2.75 tonnes de plastique détournées du site d'enfouissement. Les matières collectées ont été envoyées chez Modix Plastique Inc., un conditionneur de plastique souple situé à Lachute. Les matières sont donc recyclées et conditionnées dans une entreprise sur le territoire d'Argenteuil. Une collecte sera à nouveau coordonnée par Synergie Économique Laurentides en 2024 ;
- En 2023, dans le cadre du service d'accompagnement qu'offre la MRC d'Argenteuil, ce sont 19 industries, commerces et institutions (ICI) qui ont été contactés pour l'optimisation de leurs matières résiduelles, ce qui a mené à un total de 15 visites. De plus, un grand nombre de suivis ont été effectués auprès des ICI en optimisation et 2 formations ont été données au travers de cet accompagnement ;
- Des démarches ont été entreprises pour conclure une entente sectorielle au niveau de la région des Laurentides, ayant comme porteur de projet Synergie Économique Laurentides. Dans le cadre de cette entente sectorielle, un projet de Stratégie régionale en économie circulaire est en cours, dans le but d'élaborer une feuille de route et un plan d'action pour poursuivre le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire des Laurentides et dans Argenteuil ;
- La tenue de Midis industriels, organisés par le Service de développement économique de la MRC d'Argenteuil, a regroupé des industries de la région afin de discuter de sujets comme l'économie circulaire, l'innovation, l'amélioration de la productivité, etc. ;
- La Ville de Lachute a octroyé un mandat pour analyser la desserte potentielle des ICI et des multilogements en matières organiques.

Objectif régional 2. Optimiser et accroître les services en GMR

- La municipalité de Grenville-sur-la-Rouge a poursuivi ces démarches vers l'implantation d'une collecte porte-à-porte de matières organiques au sud de l'autoroute 50 et par composteur domestique au nord de celle-ci. La collecte a officiellement débuté en 2024 ;
- Grenville-sur-la-Rouge : De la sensibilisation en lien avec la collecte de matières organiques a eu lieu au courant de l'année 2023, ainsi qu'à la journée de l'environnement en mai 2023. La sensibilisation à cet effet se poursuivra auprès des citoyens en 2024 ;
- En 2023, le Canton de Harrington a mandaté une étude pour évaluer le meilleur mode de collecte pour les matières organiques afin d'implanter celle-ci sur leur territoire. Les démarches se poursuivent en 2024 ;
- Des démarches ont été entamées au niveau de la desserte des multilogements au printemps 2023. Ce sont 11 multilogements de l'Office régional de l'habitation

d'Argenteuil (ORHA) situés à Lachute et à Saint-André-d'Argenteuil qui ont été observés, afin d'établir un portrait des pratiques de tri des matières résiduelles, dans ce type d'habitation ;

- Dans la municipalité du Canton de Wentworth, un projet pilote s'est déroulé d'octobre 2023 à janvier 2024 sur l'utilisation du FoodCycler™ par les citoyens, afin de réduire la quantité de déchets alimentaires qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement. Ce sont 9.6 tonnes de déchets alimentaires potentielles qui seraient détournées de l'enfouissement avec ce projet pilote.

Objectif régional 3. Fournir un encadrement municipal performant et exemplaire

- Avec la modernisation de la collecte sélective qui favorise la formation de regroupement, la réflexion entamée en 2022 s'est poursuivie concernant la possibilité de regroupements au sein de la MRC au niveau des matières recyclables, ainsi que pour les autres matières résiduelles. Une étude a été mandatée au mois d'août 2023 concernant un ou d'éventuels regroupements en gestion des matières résiduelles. L'étude s'est poursuivie en 2024 ;
- Démarches pour la création du comité de suivi de mise en œuvre du PGMR 2023-2030, en octobre 2023. À l'automne 2023, les potentiels représentants du comité ont été contactés. Ceux-ci proviennent de plusieurs secteurs pertinents à la mise en œuvre du PGMR, soit le secteur municipal, industriel, commercial, institutionnel, communautaire et agricole. Le comité a été officiellement créé en 2024 ;
- Certains règlements municipaux et permis de démolition exigent la valorisation et/ou le recyclage des résidus CRD donc que ceux-ci passent par un centre de tri de matériaux CRD.

Objectif régional 4. Promouvoir les bonnes pratiques en GMR

- Distribution de sacs à fruits et légumes réutilisables à l'image de la campagne de sensibilisation du 3-2-1-0.com de la MRC d'Argenteuil, aux journées de l'environnement, journées familiales à l'été 2023, ainsi qu'à l'évènement des portes ouvertes de la MRC d'Argenteuil ;
- Publications Facebook sur la gestion des matières résiduelles pendant la période du temps des fêtes (Noël et Jour de l'an) ;
- Publication d'une nouvelle sur le site web du 3-2-1-0.com de la MRC d'Argenteuil, concernant la modernisation de la consigne au Québec.



JUIN 2023
Katherine Montminy
Conseillère en gestion des matières résiduelles
Service de l'Environnement

Annexe 1. Bilan des actions de mise en œuvre du PGMR 2016-2020

Mesures du PGMR 2016 - 2020	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires 2023
1. Filière - Matières recyclables				
1.1 Consulter les ICI afin d'identifier les services dont ils auraient besoin pour améliorer leurs performances, puis mettre en place les services prioritaires				
Identifier les services prioritaires à mettre en place	MRC	2016	2019-2021	Le projet Mission Recyclage Compostage Laurentides (MRCL) qui s'est déroulé de 2019 à 2022 a eu des répercussions très positives sur la gestion des matières résiduelles dans les industries, commerces et institutions (ICI). Donc, la MRC d'Argenteuil a poursuivi un accompagnement gratuit auprès des ICI du territoire. En 2023, ce sont 19 nouveaux ICI qui ont été contactés pour l'optimisation de leurs matières résiduelles, ce qui a mené à 15 visites ainsi que 2 formations. De plus, un accompagnement aux industries était également offert par Synergie Économique Laurentides (SEL) pour l'optimisation de la gestion des matières résiduelles, mais surtout pour la gestion des plastiques orphelins. Ce sont 43 entreprises qui ont été sollicitées par SEL et 11 d'entre elles ont reçu un accompagnement personnalisé. Cet accompagnement avait pour but d'établir un diagnostic, de proposer des priorités d'actions, de promouvoir les pratiques écoresponsables et mettre en lumière les opportunités.
Maintenir les services offerts		2018-2020	2019-2021	Afin de maintenir les services, des suivis ont été effectués (Accompagnement MRC) sur le bon déroulement des collectes ou l'acquisition d'équipement pour la gestion des matières résiduelles. Près de 60 suivis ont été effectués, en 2023, auprès des ICI ayant participé au projet MRCL entre 2019 et 2022.
Mettre en place les services prioritaires	Municipalités et Compagnies privées	2017	2018-2021	À la suite de visites effectuées, dans les ICI, le détournement potentiel de matières recyclables est de 37,99 tonnes par année, soit l'ajout de 39 bacs de recyclage de 360 litres.
Organiser un forum de consultation des ICI	MRC	2016	En cours - remplacée en 2021	Poursuite de la mesure remplacée en 2021, soit une action concrète sur le terrain qui consistait à établir un partenariat avec Synergie Économique Laurentides, dans le but de colliger de l'information sur les ICI et identifier les services dont ils auraient besoin pour améliorer leur performance. Trois actions ont été réalisées en ce sens : 1. L'accompagnement ICI offert par la MRC ; 2. Troisième et dernière année du partenariat avec SEL pour le projet de plastiques orphelins ; 3. Démarches pour le projet plastique d'hivernage à bateaux piloté par SEL.
1.2 Soutenir l'implantation sur le territoire d'entreprises de valorisation des matières récupérées, notamment le verre				
Bonifier le plan d'action	Aucun responsable nommé dans le PGMR 2016-2020	2018-2020		
Développer un partenariat avec les générateurs visés	MRC	2016	En cours	Poursuite d'un partenariat en économie circulaire avec l'entreprise MODIX Plastique Inc. qui récupère les plastiques provenant de tout type d'industrie, agricole comme manufacturière. Le projet plastique orphelin de Synergie Économique Laurentides (SEL) se poursuit pour une dernière année. Synergie Économique Laurentides a coordonné, au printemps de l'année 2023, une collecte de plastique à bateaux sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. Trois municipalités ont participé activement à la coordination de cette collecte, soit Brownsburg-Chatham, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil. Au total, trois marinas (4 sites de collecte) ont participé à la collecte de toiles d'hivernage à bateaux en 2023. Ce sont 275 toiles qui ont été collectées, pour un total de 2.75 tonnes de plastique détournées du site d'enfouissement. Les matières collectées ont été envoyées chez Modix Plastique Inc., un conditionneur de plastique souple situé à Lachute. Les matières sont donc recyclées et conditionnées dans une entreprise sur le territoire d'Argenteuil. Une collecte sera à nouveau coordonnée par Synergie Économique Laurentides en 2024.
Mettre en œuvre le plan d'action	MRC et Ville de Lachute	2017		
Mettre en œuvre le plan d'action bonifié	Aucun responsable nommé dans le PGMR 2016-2020	2018-2020	Non débutée	
Mettre en œuvre le plan d'action et la reddition de compte	Aucun responsable nommé dans le PGMR 2016-2020	2018	Non débutée	

1.3 Inclure une obligation d'utilisation du verre recyclé dans les travaux municipaux concernant le béton				
Adapter l'exemple de clause de Tricentris	Municipalités	2016	En cours	Certaines municipalités mentionnent utiliser le verre provenant de chez Verrox dans les devis d'appel d'offres pour les travaux municipaux.
Ajouter l'obligation à tous les contrats de travaux municipaux nécessitant l'utilisation de béton				Action qui est non règlementée, mais certaines municipalités mentionnent utiliser le Verrox dans les devis d'appel d'offres pour les travaux municipaux.
Maintenir l'obligation		2017-2020		
1.4 Offrir l'accès à un bac de récupération aux écocentres ou aux garages municipaux pour y permettre l'apport volontaire de matières recyclables				
Maintenir l'accès aux bacs	Municipalités	2018-2020	En cours	On retrouve plusieurs écocentres sur le territoire de la MRC d'Argenteuil qui sont accessibles à l'année. Les matières recyclables sont acceptées dans tous les écocentres du territoire.
Offrir l'accès à un bac de recyclage dans les lieux de dépôts municipaux (8 conteneurs)		2017	Terminée	
1.5 Stimuler la performance de la collecte sélective auprès des secteurs villégiature, saisonnier et touristique				
Évaluer la performance de la collecte sélective des populations saisonnières et touristiques	MRC	2016	Non débutée	Cette mesure a été ajoutée au PGMR 2023-2030, entré en vigueur en juin 2023. La mesure étant de <i>stimuler la performance de la collecte des matières recyclables et organiques chez les villégiateurs et les touristes</i> .
Évaluer la performance du système par apport volontaire de Harrington	Municipalités		En cours	Harrington a entamé la réflexion à l'aide de la firme Solinov concernant l'implantation de la collecte par bacs roulants sur le territoire. Par la suite, le mandat s'est transformé vers une réflexion sur le meilleur mode de collecte pour les matières organiques (porte-à-porte ou apport volontaire). Les démarches en lien avec l'implantation d'une collecte de matières organiques se poursuivent en 2024.
Identifier les scénarios de gestion des matières recyclables dans Harrington pour augmenter significativement la performance			Terminée	
Implanter la collecte porte-à-porte ou autre système de collecte dont la performance est équivalente et maintenir les services	Municipalités	2017-2020	En cours	Les collectes de matières organiques en apport volontaire dans les secteurs de villégiature fonctionnent bien. On observe une bonne participation citoyenne.
Maintenir les actions mises en place		2017-2020		Les collectes par apport volontaire pour le recyclage, les déchets et/ou les matières organiques dans les municipalités ayant des secteurs de villégiatures sont toujours en place.
Mettre en place des actions permettant l'amélioration de la performance chez les populations saisonnières et touristiques		2017		
1.6 Implanter des équipements de récupération de matières recyclables dans les bâtiments municipaux et les aires publiques				
Achat et installation des nouveaux équipements (ex.: 60)	MRC et Municipalités	2017	Terminée	
Effectuer des demandes de subventions à la Table pour la récupération hors foyer	MRC	2016		
Entretien des équipements	MRC et Municipalités	2018-2020	Ponctuel/en cours	Entretien effectué par les municipalités, lorsque nécessaire.
Évaluer les besoins en équipements pour chaque municipalité	MRC	2016	Terminée	
1.7 Favoriser l'implantation d'un programme de récupération des plastiques agricoles				
Implanter et maintenir le programme, si Synergie économique Laurentides (SEL) va de l'avant au niveau régional	SEL	2017-2020	En cours	Quelques démarches ont été effectuées afin de trouver un point de dépôt de plastiques agricoles dans la MRC d'Argenteuil. Les démarches se poursuivront en 2024.
Se porter volontaire pour participer au projet-pilote de Tricentris	MRC	2016		
2. Filière - Matières organiques				
2.1 Favoriser le compostage domestique, l'herbicyclage et le feuillicyclage et effectuer un suivi serré de la participation citoyenne				
Effectuer un suivi de la participation citoyenne	MRC	2017	Terminée	
Effectuer une demande de subvention au programme Aide aux composteurs domestiques et communautaires (ACDC)	Municipalités	2016	En cours	
Former des « maîtres-composteurs » bénévoles	MRC	2016-2018	Non débutée	
Offrir des formations au compostage domestique		2016-2020	En cours	Les journées de l'environnement des municipalités constituantes permettent de sensibiliser les citoyens sur les bonnes pratiques en matière de recyclage et de compostage, dont les pratiques de compostage domestiques.
Subventionner l'achat de compostières domestiques			En cours	
Subventionner l'achat de lames déchiqueteuses	MRC et Municipalités		Non débutée	
2.2 Offrir une option de récupération des matières organiques à l'ensemble du territoire de planification				
Évaluer le meilleur système de récupération des matières organiques pour chaque municipalité	MRC	2016	Terminée	

Implanter les services nécessaires	Municipalités	2017	En cours	La Ville de Lachute a passé de 34 à 39 collectes annuelles pour les matières organiques.
Maintenir les services implantés		2018-2020		Les municipalités ont maintenu leurs services en collecte de matières organiques en 2023.
2.3 Consulter les ICI afin d'identifier les services dont ils auraient besoin pour améliorer leurs performances, puis mettre en place les services prioritaires				
Identifier les services prioritaires à mettre en place	MRC	2016	En cours	La MRC d'Argenteuil a poursuivi un accompagnement gratuit auprès des ICI du territoire. Le projet Mission Recyclage Compostage Laurentides (MRCL) qui s'est déroulé de 2019 à 2022 a eu des répercussions très positives. En 2023, ce sont 19 nouveaux ICI qui ont été contactés pour l'optimisation de leurs matières résiduelles, ce qui a mené à 15 visites sur place.
Maintenir les services offerts		2018-2020		Afin de maintenir les services, des suivis ont été effectués (Accompagnement MRC) sur le bon déroulement des collectes ou l'acquisition d'équipement pour la gestion des matières résiduelles. Près de 60 suivis ont été effectués, en 2023, auprès des ICI ayant participé au projet MRCL entre 2019 et 2022.
Mettre en place les services prioritaires	Municipalités	2017		À la suite de visites effectuées, dans les ICI, c'est un détournement potentiel de matières organiques de 37,85 tonnes par année, soit 12 bacs de 240 litres ajoutés sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. La municipalité de Grenville-sur-la-Rouge poursuit ses démarches vers l'implantation d'une collecte porte-à-porte pour matières organiques au sud de l'autoroute 50, qui touchera certains ICI dans la municipalité.
Organiser un forum de consultation des ICI	MRC	2016	Remplacée en 2021	Poursuite de la mesure remplacée en 2021, soit une action concrète sur le terrain qui consistait à établir un partenariat avec Synergie Économique Laurentides dans le but de colliger de l'information sur les ICI et identifier les services dont ils auraient besoin pour améliorer leur performance. Considérant la fin du projet Mission Recyclage Compostage Laurentides, en 2022, l'accompagnement ICI offert par la MRC a peu permettre de poursuivre la collecte d'informations.
2.4 S'assurer que l'ensemble des matières organiques récupérées soit recyclé et prioriser le recyclage dans les installations présentes sur le territoire				
Effectuer une étude sur la possibilité de doter la MRC d'Argenteuil d'une option de traitement régional de la matière organique	MRC	2019	Terminée	
Inclure une obligation de recyclage de la matière organique dans les contrats de collecte et de transport si le traitement de la matière y est inclus		2016		
Maintenir les obligations	Municipalités	2017-2020	En cours	Pour toutes les municipalités qui offrent le compostage, les matières organiques sont transmises à la plateforme de compostage Englobe sur le territoire de la ville de Lachute, sauf Grenville qui envoie ses matières chez Mironor, qui est aussi localisé à Brownsburg-Chatham.
Obliger l'obtention d'une preuve de recyclage lors de la négociation des contrats de traitement				
Poursuivre les discussions avec les exploitants de la plate-forme	RIADM	2016	Terminée	
Traiter la matière organique récupérée dans les municipalités membres de la RIADM	Municipalités			
2.5 Encourager et soutenir la municipalisation de la vidange des fosses septiques sur l'ensemble du territoire de planification et s'assurer que les boues vidangées soient valorisées				
Acquérir les connaissances nécessaires et procéder aux appels d'offres de vidange	Municipalités	2017	En cours	
Adopter la réglementation nécessaire				
Évaluer le partage optimal des responsabilités	MRC			Poursuivre le soutien lorsque demandé.
Maintenir le service	Aucun responsable nommé dans le PGMR 2016-2020	2019-2020		
2.6 Améliorer le réseau de distribution pour les matières périssables (aliments) et en faire la promotion en s'intégrant aux démarches de la Table en sécurité alimentaire d'Argenteuil				
Évaluer l'état du réseau de distribution existant	MRC	2018	En cours	Cette mesure a été ajoutée au PGMR 2023-2030, entré en vigueur en juin 2023. La mesure étant d'appuyer le réseau de récupération et redistribution des denrées périssables.
Identifier des pistes de bonification				Cette mesure a été ajoutée au PGMR 2023-2030, entré en vigueur en juin 2023. La mesure étant d'appuyer le réseau de récupération et redistribution des denrées périssables.
Mettre en place les pistes de bonification et promouvoir le réseau	Organismes	2019		De la sensibilisation sur le gaspillage alimentaire et les dons d'aliments périssables aux différents organismes a été effectuée auprès des ICI visités, dans le cadre de l'accompagnement offert par la MRC d'Argenteuil.
2.7 S'assurer que les boues municipales provenant des installations de traitement des eaux usées soient recyclées				
Inclure une obligation de valorisation des boues municipales pour les étangs aérés	Municipalités	2016	Terminée	

Maintenir et appliquer l'obligation	Municipalités	2017-2020	En cours	2 mesures ont été ajoutées au PGMR 2023-2030, afin de poursuivre sa mise en œuvre, soit : 3.3 Améliorer le suivi des destinations des boues de fosses septiques 3.4 Assurer que les boues de fosses septiques provenant des installations des traitements des eaux usées soient recyclées.
2.8 Implanter des équipements de récupération de matières organiques dans les bâtiments municipaux et publics, ainsi que lors d'événements municipaux				
Effectuer des demandes de subventions à la Table pour la récupération hors foyer (îlots multimatériaux seulement)	MRC	2016	Terminée	
Évaluer les besoins en équipements pour chaque municipalité				
Installer les nouveaux équipements et les entretenir		2017		
2.9 Évaluer la possibilité de mieux encadrer l'épandage de MRF de façon réglementaire				
Évaluer la possibilité d'encadrer l'épandage	MRC	2019	Non débutée	Une mesure concernant l'encadrement de l'épandage a été ajoutée au PGMR 2023-2030, entré en vigueur en juin 2023. La mesure étant d'harmoniser et mettre à jour périodiquement le cadre réglementaire local en GMR
3. Filière - Résidus de CRD, RDD, encombrants et autres				
3.1 Obliger à démontrer que les résidus CRD résidentiels et du secteur du bâtiment sont envoyés dans un centre de tri				
Inclure cette nouvelle obligation aux permis de construction et de rénovation	Municipalités	2017	En cours	Gore : Un règlement relatif à la démolition d'immeubles sur le territoire exige que les résidus de démolition soient récupérés et valorisés et qu'ils passent par un centre de tri de matériaux.
Informers les citoyens et les entreprises du secteur du bâtiment				
Maintenir l'obligation		2018-2020		
3.2 Envoyer systématiquement les résidus CRD des travaux municipaux à un centre de tri				
Établir des ententes et/ou signer des contrats avec les centres de tri ou les éco-centres	Municipalités	2016	Terminée	
Informers le personnel municipal		2017-2020	En cours	Gore et Mille-Isles : Les résidus de CRD provenant des travaux municipaux sont envoyés systématiquement dans un centre de tri.
Maintenir les ententes				
3.3 S'assurer que l'ensemble des citoyens du territoire ait accès à un point de dépôt de CRD et de RDD				
Aménagement de nouveaux services et infrastructures	MRC	2019	Terminée	
Identifier quelles ententes ou infrastructures supplémentaires sont nécessaires		2018		
Maintenir l'accès aux nouveaux services	Municipalités	2019-2020	En cours	Tous les citoyens ont accès à un point de dépôt pour les RDD ou CRD, que ce soit dans un éco-centre ou un centre de tri.
3.4 S'assurer que les matériaux recyclables et réutilisables recueillis dans les éco-centres soient détournés de l'élimination				
Effectuer les ententes nécessaires pour s'assurer de mettre en valeur les matières de toutes les filières	Municipalités	2017	En cours	Une quantité importante de matières recyclables, de CRD, de RDD et autres sont récupérées et détournées de l'enfouissement, par les éco-centres municipaux du territoire.
Évaluer le mode de gestion de chaque filière de matière récupérée aux éco-centres		2016		
Identifier les filières qui ont un faible taux de détournement				
Maintenir la mise en valeur des matières		2018-2020		
3.5 Bonifier et promouvoir le réseau de redistribution pour les matières réutilisables (meubles, vêtements, etc.)				
Consulter les divers organismes de redistribution des matières réutilisables (incluant les éco-centres) œuvrant sur le territoire pour identifier les meilleures méthodes de bonification du réseau en place	MRC	2018	Non débutée	Cette mesure a été ajoutée au PGMR 2023-2030, entré en vigueur en juin 2023. La mesure étant de <i>bonifier et promouvoir le réseau de distribution pour les matières réutilisables</i> .
Maintenir ou instaurer des collectes spéciales pour le réemploi des encombrants sur tout le territoire	Organismes et municipalités	2019	Non débutée	La municipalité du canton de Wentworth organise deux collectes spéciales par année, sur rendez-vous, pour les matières allant à l'éco-centre Les Bons Voisins.
Mettre en place les méthodes identifiées en fonction des limites budgétaires	Organismes			
Promouvoir les réseaux de redistribution des matières réutilisables	MRC	2019-2020	Non débutée	Cette mesure ajoutée au PGMR 2023-2030, entré en vigueur en juin 2023. La mesure étant de <i>bonifier et promouvoir le réseau de distribution pour les matières réutilisables</i> .
3.6 Évaluer la possibilité d'organiser des collectes ponctuelles de RDD et de TIC et les mettre en place si possible				
Évaluer la possibilité d'organiser ce type de collecte	Municipalités	2019	Terminée	
Maintenir le service de collecte		2020	En cours	Les RDD et les TIC sont collectés dans les éco-centres municipaux.

Mettre en place ces collectes, si appropriées	Municipalités	2019	Terminée	
4. Filière - Information, sensibilisation et éducation				
4.1 Évaluer les meilleures méthodes pour informer et sensibiliser les populations saisonnières et touristiques, puis les mettre en pratique				
Appliquer ces méthodes lors de la campagne prévue à la mesure 4.2	MRC	2016	Reportée	Cette mesure a été ajoutée au PGMR 2023-2030, entré en vigueur en juin 2023. La mesure étant de <i>stimuler la performance de la collecte des matières recyclables et organiques chez les villégiateurs et les touristes</i> . Et ce, à l'aide de techniques et de matériel d'information, sensibilisation et éducation (ISÉ) adaptés à la clientèle visée.
Conduire une étude sur les meilleures méthodes d'ISÉ pour les populations saisonnières et touristiques			Non débutée	
4.2 Effectuer une campagne de sensibilisation continue à l'échelle de la MRC pour favoriser une bonne gestion des matières résiduelles				
Élaborer un plan de communication GMR 2016-2020 à l'échelle de la MRC	MRC	2016	Terminée	
Mettre en œuvre la campagne de sensibilisation			Terminée	
Poursuivre la campagne de sensibilisation		2017-2020	En cours	Participation de la MRC d'Argenteuil aux journées de l'environnement des municipalités afin de sensibiliser les citoyens aux bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles. Gestion de la boîte courriel 3-2-1-0.com, pour les questions des citoyens en matière de gestion des matières résiduelles. Atelier de formation sur le tri des matières résiduelles pour les employés de la MRC d'Argenteuil, donné par la conseillère GMR, dans le cadre du Jour de la Terre. Nouvelle sur le 3-2-1-0.com, dans le cadre du Jour de la Terre, ayant comme titre : "Comment venir en aide à notre Terre? La réduction à la source et le réemploi : de bons moyens de commencer!". Sensibilisation des ICI au travers du service d'accompagnement de la MRC. Tirage d'un panier zéro déchet de la boutique Station 210 Boutique & Caffè à Saint-André-d'Argenteuil, dans le cadre du Jour de la Terre.
4.3 Organiser des séances d'information à l'intention des élus et employés municipaux				
Organiser une séance d'information pour les élus et les employés municipaux	MRC	2016-2020	En cours	À travers les séances du conseil de la MRC et les rencontres de Directeurs généraux et Directrices générales des municipalités, des informations relatives au PGMR ont été livrées.
4.4 Tenir minimalement un évènement annuel permettant des échanges entre les ICI, le secteur CRD et le secteur municipal pour favoriser le maillage professionnel				
Organiser un évènement de maillage des ICI et du secteur CRD	MRC	2017	En cours	
4.5 Promouvoir les certifications en gestion des matières résiduelles pour le secteur municipal				
Promouvoir les certifications en gestion des matières résiduelles dans les municipalités par la MRC	MRC	2018	En cours	
4.6 Adopter une politique d'écoresponsabilité municipale intégrant les principes des 3RV et promouvoir l'adoption de telles politiques dans les ICI				
Ajuster le modèle et adopter les politiques dans les municipalités	Municipalités	2019	En cours	Lachute : Détient une politique de développement durable depuis 2019.
Préparer un modèle de politique écoresponsable (MRC)	MRC	2018		Dans le cadre de la révision du PGMR 2023-2030, l'objectif régional 3 est de <i>fournir un encadrement municipal performant et exemplaire</i> . Ce sera donc un aspect qui pourra être traité davantage en 2024.
Promouvoir l'adoption de politiques dans les autres ICI		2020		Non débutée
4.7 Créer un bottin électronique des récupérateurs et des points de dépôts de matières résiduelles situés sur le territoire ou dans les environs				
Concevoir le bottin	MRC	2018	Terminée	
Mettre à jour le bottin 2 fois par année		2019-2020	En cours	Des informations sur les matières acceptées et refusées dans les écocentres de certaines municipalités ont été mises à jour en 2023 sur le 3-2-1-0.com.
5. Filière - Structure, gouvernance et suivi				
5.1 Harmoniser et mettre à jour le cadre réglementaire municipal afin de favoriser une meilleure gestion des matières résiduelles, puis s'assurer de l'appliquer localement				
Adopter les changements réglementaires	Municipalités	2018	En cours	
Créer un modèle de cadre réglementaire harmonisé	MRC	2017	En cours	En 2023, la modernisation de la collecte sélective a entraîné la MRC et ses municipalités constituantes à se pencher sur les possibilités de regroupements au sein de son territoire.
Faire appliquer le cadre réglementaire localement	Municipalités	2018-2020		
5.2 Évaluer la pertinence d'instaurer des mesures écofiscales basées sur le principe de « pollueur-payeur »				
Conduire un ou des projets pilotes	MRC	2020	Non débutée	Cette mesure a été ajoutée au PGMR 2023-2030 qui est entré en vigueur en juin 2023. Cette mesure étant d' <i>évaluer la pertinence d'instaurer des mesures d'écofiscalité basée sur le principe pollueur-payeur</i> .
Évaluer l'option d'instaurer des mesures écofiscales	MRC	2020	Non débutée	Cette mesure a été ajoutée au PGMR 2023-2030 qui est entré en vigueur en juin 2023. Cette mesure étant d' <i>évaluer la pertinence d'instaurer des mesures d'écofiscalité basée sur le principe pollueur-payeur</i> .

5.3 Préparer et publier annuellement un rapport de suivi de PGMR incluant un bilan de masse pour l'ensemble des secteurs du territoire de planification				
Préparer et publier le rapport de suivi ainsi que le bilan de masse	MRC	2016-2020	En cours	Le rapport de suivi des actions de mise en œuvre du PGMR est réalisé chaque année et mis sur notre site web MRC, dans <i>Services</i> et <i>Gestion des matières résiduelles</i> . De plus, avec le Portail GMR de la MRC, les municipalités doivent entrer les données pour le bilan de masse et la mise en œuvre du PGMR, ce qui rend l'extraction des données plus simple.
5.4 Mettre en place un système de collecte des données pour le secteur résidentiel et évaluer la possibilité d'y inclure les ICI				
Évaluer la possibilité d'implanter un système couvrant le secteur ICI	MRC	2019	Terminée	
Maintenir le système de collecte de données		2018-2020	En cours	Poursuite de l'utilisation du Portail GMR par les municipalités et la MRC. Collecte de données additionnelles sur la situation en gestion des matières résiduelles dans les ICI, avec l'accompagnement proposé par la MRC.
Optimiser le système en place		2017		La mise à jour du PGMR sur le Portail GMR a été faite en 2024. De plus, la réflexion pour améliorer l'utilisation du portail sera effectuée en 2024.
Planifier un système de collecte de données optimal			Terminée	
5.5 Créer un comité de suivi du PGMR chargé de son application				
Constituer le comité de suivi du PGMR	MRC	2016	Terminée	
S'assurer de la mise en œuvre du PGMR		2016-2020	En cours	Avec le portail des données GMR, la MRC peut assurer un suivi de la mise en œuvre du PGMR. Chaque municipalité remplit le formulaire de bilan du PGMR qui comporte les mesures les concernant, elles peuvent donc y inscrire les actions faites, dans le cadre de la mise en œuvre du PGMR en vigueur.
5.6 Favoriser les collaborations possibles entre les municipalités et les acteurs du territoire, dont la RIADM				
Évaluer quels aspects de la gestion des matières résiduelles pourraient bénéficier de collaborations entre les acteurs	MRC	2016-2020	En cours	En 2023, il y a eu des partenariats avec Synergie Économique Laurentides sur plusieurs projets, dont celui des plastiques orphelins (à bateaux, agricoles et manufacturiers) et la Stratégie en Économie Circulaire. De plus, la MRC a des échanges réguliers avec des acteurs en GMR sur le territoire, comme la Régie-Intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes (RIADM) et Englobe. En terminant, il y aussi la poursuite du projet Carbone Scol'ère dans les écoles durant l'année scolaire 2023-2024.
5.7 Réorganiser, par municipalité, les fréquences de collectes et uniformiser la capacité des bacs afin d'optimiser les performances des collectes				
Effectuer les changements de paramètres progressivement	Municipalités	2018-2020		
Évaluer les paramètres optimaux de fréquence et de volume de bac pour optimiser les collectes	MRC	2017	En cours	Chaque municipalité détient la compétence en termes de gestion des matières résiduelles, pour la collecte et le transport des matières. La Ville de Lachute a ajouté des 2 collectes supplémentaires de recyclage dans le temps des fêtes (décembre/janvier).

Annexe 2. Bilan des actions de mise en œuvre du PGMR 2023-2030

Mesures du PGMR 2023-2030	Responsable	Échéancier	Avancement	Commentaires 2023
Objectif régional 1. Accompagner le secteur ICI dans une optique d'économie circulaire				
1.1 Poursuivre la consultation des ICI				
Activités d'ISÉ incluant la mise à jour régulière de l'onglet ICI du site 3-2-1-0.com, la création de contenu spécifique aux ICI, et la promotion des bons coups (voir mesure 4.1)	MRC	2023-2030	En cours	
Explorer des partenariats (municipaux ou entre ICI) pour le déploiement de nouveaux services				Dernière année du projet de valorisation des plastiques orphelins, porté par Synergie Économique Laurentides (SEL) en partenariat avec la MRC (2021-2023). Toujours dans le cadre du projet de valorisation des plastiques orphelins, Synergie Économique Laurentides a coordonné, au printemps de l'année 2023, une collecte de plastique à bateaux sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. Trois municipalités ont participé activement à la coordination de cette collecte, soit Brownsburg-Chatham, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil. Au total, trois marinas (4 sites de collecte) ont participé à la collecte de toiles d'hivernage à bateaux en 2023. Ce sont 275 toiles qui ont été collectées, pour un total de 2.75 tonnes de plastique détournées du site d'enfouissement. Une collecte sera à nouveau coordonnée par Synergie Économique Laurentides en 2024.
Mesurer la génération des matières résiduelles chez chaque organisation accompagnée et consigner l'information dans un outil informatique approprié				Une base de données est remplie à la suite de chaque visite dans les industries, commerces et institutions effectuée dans le cadre de l'accompagnement en gestion des matières résiduelles, offert par la MRC d'Argenteuil.
Offrir un accompagnement individuel (optimisation, suivis, implantation d'une nouvelle collecte, choix de services GMR adaptés, ISÉ et formations).				Le projet Mission Recyclage Compostage Laurentides (MRCL) qui s'est déroulé de 2019 à 2022 ayant pour but l'optimisation de la gestion des matières résiduelles auprès des ICI, a eu des répercussions très positives sur le territoire. Donc, la MRC d'Argenteuil a poursuivi un accompagnement auprès des industries, commerces et institutions (ICI) du territoire. En 2023, ce sont 19 nouveaux ICI qui ont été contactés pour l'optimisation de leurs matières résiduelles, ce qui a mené à 15 visites. Un grand nombre de suivis ont été effectués auprès des ICI en optimisation et 2 formations ont été données. De plus, un accompagnement aux industries était également offert par Synergie Économique Laurentides pour l'optimisation de la gestion des matières résiduelles, mais surtout la gestion des plastiques orphelins. Ce sont 43 entreprises qui ont été sollicitées par SEL et 11 d'entre elles ont reçu un accompagnement personnalisé. Cet accompagnement avait pour but d'établir un diagnostic, de proposer des priorités d'actions, de promouvoir les pratiques écoresponsables et mettre en lumière les opportunités.
1.2 Poursuivre le déploiement de l'économie circulaire				
Adapter l'accompagnement à chaque sous-secteur: industriel, commercial et institutionnel	MRC	2023-2030	En cours	
Cibler des occasions pour créer des synergies de matières résiduelles entre les entreprises				Synergie Économique Laurentides, dans le cadre du projet de valorisation des plastiques orphelins a coordonné, au printemps de l'année 2023, une collecte de plastique à bateaux sur le territoire de la MRC d'Argenteuil. Trois municipalités ont participé activement à la coordination de cette collecte, soit Brownsburg-Chatham, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil. Au total, trois marinas (4 sites de collecte) ont participé à la collecte de toiles d'hivernage à bateaux en 2023. Ce sont 275 toiles qui ont été collectées, pour un total de 2.75 tonnes de plastique détournées du site d'enfouissement. Une collecte sera à nouveau coordonnée par Synergie Économique Laurentides en 2024. Les matières collectées ont été envoyées chez Modix Plastique Inc. un conditionneur de plastique souple situé à Lachute. Les matières sont donc recyclées et conditionnées dans une entreprise sur le territoire d'Argenteuil. L'organisation et la tenue de Midis industriels organisés par le Service de développement économique de la MRC d'Argenteuil, qui regroupent des industries de la région afin de discuter de sujets comme l'économie circulaire, l'innovation, l'amélioration de la productivité, etc.
Poursuivre le financement de partenaires spécialisés				En 2023, des démarches ont été entreprises pour conclure une entente sectorielle au niveau de la région des Laurentides, ayant comme porteur de projet Synergie Économique Laurentides. Dans le cadre de cette entente sectorielle, un projet de Stratégie régionale en économie circulaire est en cours, dans le but d'élaborer une feuille de route et un plan d'action pour poursuivre le déploiement de l'économie circulaire sur le territoire des Laurentides et dans Argenteuil.

Promouvoir et étendre les projets Synerlab et Synercité	MRC	2023-2030	En cours	<p>Le Centre d'innovation en économie circulaire Synerlab, porté par le Service de développement économique de la MRC d'Argenteuil qui a pour but d'innover, créer, valider et optimiser la mise en marché d'idées ou de concepts liés à l'économie circulaire pour favoriser la diminution de l'empreinte environnementale. Les principaux axes d'intervention sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incubateur et accélérateur d'entreprises - Laboratoire industriel - Facilitateur en recherche et développement <p>De plus, il y a eu l'acquisition des premiers locaux industriels de Synerlab, à Lachute, afin d'accueillir des entreprises et le lancement du site internet de Synerlab.</p> <p>En terminant, plusieurs rencontres ont eu lieu dans le cadre du projet Synerlab, dans le but de développer l'écosystème en économie circulaire dans la région des Laurentides.</p>
Soutenir l'implantation sur le territoire d'entreprises de valorisation de matières résiduelles				<p>Synerlab : Parmi les actions de l'année 2023, on retrouve le lancement de 2 appels à projets. Le premier incluant la startup Éco-Plastiques, qui offre de valoriser certaines matières plastiques, dont le polyéthylène (PET & PE-HD) ou polypropylène (PP). Le deuxième où 4 entreprises ont déposé leur candidature qui permettra de lancer la première mouture d'entreprises industrielles qui œuvreront dans Synerlab pour mettre en œuvre des activités en lien avec l'économie circulaire.</p>
1.3 Améliorer la performance du secteur ICI				
En lien avec la mesure 1.1, étendre la desserte municipale en collecte et traitement des matières organiques aux ICI là où applicable en priorisant les plus grands générateurs	Municipalités et villes	2023-2030	En cours	<p>Grenville-sur-la-Rouge : Des démarches en vue d'implanter la collecte porte-à-porte de matières organiques (au sud de l'autoroute 50) ont débuté en 2023 . Les ICI assimilables auront la possibilité d'y participer. La collecte a officiellement débuté en année 2024.</p> <p>Lachute : Augmentation de la fréquence de collecte annuelle des matières organiques à Lachute (39 collectes annuelles).</p> <p>Lachute : Un mandat a été donné à STRATZER pour analyser la desserte potentielle des ICI en matières organiques. Un rapport a été produit sur un portrait de la situation. Le mandat a débuté à la fin de l'été 2023 et s'est poursuivi sur 3 mois.</p> <p>Implantation de la collecte de matières organiques dans certains ICI, à la suite de l'accompagnement offert par la MRC.</p>
Évaluer les incitatifs à la participation des ICI pour renseigner l'évolution du service				<p>Lachute : Les incitatifs à la participation des ICI ont été abordés dans le rapport soumis par Stratzer et plusieurs discussions se sont tenues en équipe sur ce sujet. Les incitatifs à intégrer au mode de collecte sélectionné n'ont pas encore été choisis.</p> <p>Évaluer l'intérêt à la participation des ICI à la collecte de matières organiques et identification des freins avec l'accompagnement offert par la MRC.</p>
Objectif régional 2. Optimiser et accroître les services en GMR				
2.1 Offrir un service municipal de gestion de la matière organique dans les municipalités				
Acquérir et distribuer les contenants nécessaires	Grenville-sur-la-Rouge et Harrington	2023-2024	En cours	Grenville-sur-la-Rouge a effectué les démarches d'acquisition pour les contenants de collecte de compostage en 2023 (bacs roulants 360 litres et composteurs domestiques), toutefois, la distribution s'est faite au début de l'année 2024.
Communiquer le nouveau service aux citoyens et ICI desservis				Grenville-sur-la-Rouge : Les citoyens ont été informés de la collecte dans les événements municipaux, telle que la journée de l'environnement. On retrouve aussi des informations sur le site web concernant les collectes de matières organiques. La municipalité prévoit davantage de sensibilisation pour la collecte de matières organiques en 2024, maintenant que celle-ci est en place.
Conclure une entente pour le traitement des MO collectées				Grenville-sur-la-Rouge a une entente pour le traitement des matières organiques avec le Centre de compostage Mironor, situé à Brownsburg-Chatham.
Effectuer une caractérisation des résidus envoyés à l'élimination afin de mieux connaître la composition de ceux-ci				
Mettre à jour le choix du mode de service approprié (collecte de porte à porte ou compostage domestique et apport volontaire)				<p>Grenville-sur-la-Rouge : La municipalité a effectué des démarches dans le but d'implanter une collecte porte-à-porte au sud de l'autoroute 50, dans le secteur plus urbain et l'utilisation de composteurs domestiques pour le secteur plus rural, au nord de l'autoroute 50, pour les matières organiques.</p> <p>Harrington : Une étude sur la collecte par porte-à-porte pour les 3 voies était en cours en 2023. En cours de mandat, la municipalité a modifié l'objectif afin de se concentrer davantage sur l'implantation de la collecte de matières organiques. L'étude s'est poursuivie en 2024.</p>

Prévoir la fréquence de collecte des contenants, prévoir le service de collecte	Grenville-sur-la-Rouge et Harrington	2023-2024	En cours	Grenville-sur-la-Rouge : Lors des démarches de mise en place de la collecte de matières organiques dans la municipalité, la fréquence de collecte a été déterminée à chaque 2 semaines pour les saisons automne/hiver et chaque semaine pour le printemps/été. Les collectes de matières organiques ont officiellement débuté en mars 2024. Harrington : En 2023, la municipalité était en processus d'étude afin d'évaluer le meilleur mode de collecte des matières organiques sur le territoire.
2.2 Stimuler la performance de la collecte des matières recyclables et des matières organiques chez les villégiateurs et touristes				
Adapter l'ISÉ	Municipalités et villes	2023-2025	Non débutée	Gore : Effectue deux collectes pour le recyclage dans la semaine, soit le mardi (zone bleue) et le jeudi (zone blanche) pour accommoder un plus grand nombre de résidents.
Adapter les outils de collecte à la clientèle (présence de toutes les collectes et de contenants requis, fréquence et jour de collecte adaptée)			En cours	Gore : Réflexion sur des solutions à la problématique de bacs laissés en bordure de chemin toute la semaine par les villégiateurs.
Étudier la situation pour cerner les obstacles à la participation spécifiques			Non débutée	
Évaluer la pertinence d'assigner une ressource d'accompagnement à ce secteur				
2.3 Desservir les multilogement				
Adapter l'ISÉ	Brownsburg-Chatham, Grenville, Lachute et Saint-André-d'Argenteuil	2023-2030	En cours	Toutes les municipalités ayant des multilogements sur leur territoire offrent minimalement un service en bacs roulants afin de desservir les multilogements (de façon volontaire).
Assurer la desserte municipale de l'ensemble des multilogements pour chacune des collectes				Lachute : Le mandat donné à la firme Stratzer pour l'analyse de la desserte en matières organiques des ICI comprenait aussi l'étude de la desserte des multilogements. Des démarches ont été entamées, par la MRC, au niveau de la desserte des multilogements au printemps 2023. Ce sont 11 multilogements de l'Office régional de l'habitation d'Argenteuil (ORHA), situés à Lachute et à Saint-André-d'Argenteuil qui ont été observés, afin d'établir un portrait des pratiques de tri des matières résiduelles dans ce type d'habitation.
Identifier les freins à la participation, le cas échéant, dans une optique d'amélioration continue				Une rencontre avec l'Office régional d'habitation d'Argenteuil (ORHA) a été tenue afin d'évaluer la situation actuelle des multilogements. De plus, des visites terrain des multilogements de l'ORHA ont été effectuées, au printemps 2023, afin d'établir les besoins pour ce type de logements en termes de gestion des matières résiduelles. En 2023, ce sont des audits visuels de 11 multilogements qui ont été effectués.
Mesurer la participation des multilogements aux collectes				
2.4 Effectuer une veille sur les besoins de nouvelles collectes de matières résiduelles.				
En lien avec les mesures 1.1 et 2.5, identifier les besoins émergents pour des collectes spécifiques, ex: plastique agricole, styromousse, matelas, carton, vinyle, etc.	Municipalités, villes et MRC	2023-2030	En cours	Avant l'entrée en vigueur de la Responsabilité élargie des producteurs pour les produits agricoles (juin 2023), quelques rencontres ont été tenues dans le but d'identifier les possibilités pour le recyclage des plastiques agricoles du territoire, avec AgriRécup et Synergie Économique Laurentides. Deux collectes de plastique d'hivernage à bateaux ont eu lieu au printemps 2023, dans des entreprises de Saint-André-d'Argenteuil, Brownsburg-Chatham et Lachute. Cela a permis un détournement de 275 toiles à bateaux de l'enfouissement et un potentiel de 2,75 tonnes de matières plastiques. Discussion avec certaines municipalités sur des matières problématiques ou plus difficiles à recycler, certains RDD et plastiques non standards/orphelins. Lachute : Les nouveaux services de collecte offerts par REP ou autre sont surveillés. L'Écocentre deviendra un point de dépôt pour la styromousse en 2024 (les citoyens de Saint-André-d'Argenteuil, Brownsburg-Chatham ont accès à l'écocentre également).
Établir les services de collecte ou d'apport volontaire nécessaires, ou soutenir leur implantation par des partenaires	Municipalités, villes et MRC	2023-2030	En cours	Gore : Ajout d'une collecte de carton à l'Écocentre Les Bons Voisins. Réflexion sur l'ajout d'une collecte de styromousse à l'Écocentre. Mille-Isles : Récupération des crayons, des piles et de cellulaires non fonctionnels ou inutilisés, à l'Hôtel de Ville de la municipalité. Wentworth : Projet pilote FoodCyclerTM - Programme de réacheminement des déchets alimentaires sur place. Un projet pilote s'est déroulé du mois d'octobre 2023 à janvier 2024. Le projet consistait en l'utilisation du FoodCyclerTM pendant 12 semaines, dans 50 ménages, afin de calculer le réacheminement total des déchets alimentaires. Avec ce projet pilote, ce sont 9.6 tonnes métriques de déchets alimentaires qui ont été détournées de l'enfouissement. Projet de récupération de plastique d'hivernage de bateaux piloté par Synergie Économique Laurentides.

2.5 Bonifier et promouvoir le réseau de redistribution des matières réutilisables (meubles, vêtements, etc.)				
Activités d'ISÉ ciblées				
Consulter les divers organismes de redistribution des matières réutilisables (incluant les écocentres) œuvrant sur le territoire pour identifier les meilleures méthodes de bonification du réseau en place	MRC	2024-2030	En cours	Dans le cadre de la Stratégie régionale en économie circulaire portée par Synergie Économique Laurentides, le réemploi et les réseaux de redistribution de matières réutilisables ont été discutés et mis de l'avant dans la réflexion, dans le but de rédiger une feuille de route en économie circulaire pour la région des Laurentides.
Étudier la possibilité d'établir un service de collecte sur appel municipalisé ou en partenariat avec un organisme œuvrant en réemploi (encombrants)				Le Canton de Wentworth effectue deux collectes d'encombrants par année, afin que les matières soient envoyées à l'écocentre Les Bons Voisins. Les matières en bonne condition peuvent se trouver dans le Dôme qui sert de ressourcerie aux citoyens de Wentworth, Mille-Isles et Gore.
2.6 Appuyer le réseau de récupération et redistribution des denrées périssables (aliments)				
Faire la promotion des initiatives qui contrent le gaspillage alimentaire et appuient la sécurité alimentaire (voir mesure 4.1)	MRC	2023-2030	En cours	Publication sur le Facebook de la MRC d'Argenteuil sur le gaspillage alimentaire et comment le réduire. Nouvelle sur le 3-2-1-0.com discutant des enjeux du gaspillage alimentaire. La Directrice du Centre d'Entraide d'Argenteuil a été nommée comme représentante du secteur communautaire sur le comité de suivi de mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030.
Participation de la MRC à la Table du Réseau alimentaire pour le développement inclusif et solidaire d'Argenteuil (RADIS).				Participation de la MRC à la Table du Réseau alimentaire pour le développement inclusif et solidaire d'Argenteuil (RADIS).
2.7 Améliorer le taux de valorisation des RDD				
Établir un service qui permet le détournement de l'enfouissement des RDD visés à la suite de l'évaluation	Municipalités et villes	2025-2030	Non débutée	La plupart des RDD sont récupérés dans les écocentres des municipalités. C'est une pratique qui est assez courante pour les citoyens d'amener leurs résidus domestiques dangereux dans les écocentres.
Évaluer les meilleures méthodes pour détourner de l'enfouissement les RDD non soumis à la responsabilité élargie des producteurs (REP)			En cours	Gore : Réflexion de la municipalité de Gore à ajouter la collecte de certains RDD non récupérés à l'écocentre ou proposer aux citoyens des points de dépôt existants.
Objectif régional 3. Fournir un encadrement municipal performant et exemplaire				
3.1 Établir la meilleure structure de gouvernance en GMR				
Analyser les forces et les faiblesses du système actuel de gestion des mat				Une analyse de forces, faiblesses, opportunités et menaces a été réalisée dans le cadre d'une étude sur un ou d'éventuels regroupements pour la collecte des matières recyclables et des matières résiduelles.
Étudier les regroupements de services ou de territoires pour des fins de GMR	MRC	2023	En cours	Une étude sur un ou d'éventuels regroupements a été mandatée à l'été 2023 et effectuée jusqu'au printemps 2024. Cette étude a été accélérée par la mise en œuvre de la modernisation de la collecte sélective. De plus, à l'issue de cette étude, des scénarios de gestion, de regroupement et de gouvernance ont été présentés et des regroupements au sein du territoire de la MRC ont été formés pour la collecte des matières résiduelles/recyclables.
Poursuivre la réflexion sur la compétence partielle ou totale en GMR à la MRC en tenant compte des réalités démographiques, géographiques et organisationnelles des municipalités et villes				L'étude concernant un éventuel ou d'éventuels regroupements pour la gestion des matières recyclables et/ou résiduelles prenait en compte toutes les particularités du territoire et les services offerts de chaque municipalité.
3.2 Harmoniser et mettre à jour périodiquement le cadre réglementaire local en GMR				
Harmoniser la réglementation locale en GMR	Municipalités et villes	2023	Terminé	La réglementation est harmonisée avec les mesures et actions de mise en œuvre du PGMR 2023-2030.
Vérifier la possibilité de mieux encadrer l'épandage de MRF			Non débutée	
3.3 Améliorer le suivi des destinations des boues de fosses septiques				
Évaluer la possibilité de mettre sur pied un programme de suivi sur les destinations et la valorisation des boues de fosses septiques	Municipalités et villes	2023-2030	Non débutée	
Veiller à la mise en œuvre du programme, si évalué pertinent	Municipalités et villes	2023-2030	Non débutée	

3.4 Assurer que les boues municipales provenant des installations de traitements des eaux usées soient recyclées				
Poursuivre l'inclusion d'une obligation de valoriser les boues municipales dans les appels d'offres municipaux pour les étangs aérés	Municipalités et villes	2023-2030	En cours	Grenville : Prévise d'inclure l'obligation de valorisation dans un prochain appel d'offres pour l'extraction des boues.
3.5 Évaluer la pertinence d'instaurer des mesures écofiscales basées sur le principe de pollueur-payeur				
En lien avec les mesures 3.1 et 3.4 et à la suite de la mise en œuvre de la modernisation de la collecte sélective et de la consigne, évaluer les possibilités et modalités d'une instauration de mesures écofiscales basées sur le principe pollueur-payeur	Municipalités, villes et MRC	2026-2030	Non débutée	
Veiller à la mise en œuvre des résultats de l'évaluation				
3.6 Évaluer les coûts et bénéfices de l'implantation d'une collecte intelligente				
En lien avec la mesure 3.1 et 3.3 valider l'utilité et le coût du déploiement de la collecte intelligente	Municipalités et villes	2026-2030	Non débutée	
Veiller à la mise en œuvre des résultats de l'évaluation				
3.7 Tendre vers l'exemplarité municipale dans un contexte évolutif en gestion des travaux publics				
Analyser les méthodes appropriées de traçabilité des résidus, notamment pour les CRD	Municipalités et villes	2023-2030	Non débutée	
Assurer la valorisation des matières sous responsabilité municipale (ex. gestion de l'entretien ménager des bâtiments municipaux, etc.)			En cours	Gore : Le tri des matières résiduelles dans les bâtiments municipaux et lors des événements est réalisé très efficacement.
Envoyer systématiquement les résidus CRD des travaux municipaux à un centre de tri			En cours	Gore et Mille-Isles : Envoyent systématiquement les matériaux CRD générés par des travaux municipaux dans un centre de tri de matériaux CRD.
Inclure une obligation d'utilisation de matières recyclées dans les travaux municipaux			Non débutée	
Poursuivre l'implantation des équipements de récupération (MR et MO) dans les bâtiments municipaux et les aires publiques			En cours	Lachute - 6 îlots de tri pour déchets, matières recyclables et matières organiques ont été installés dans les bâtiments municipaux. Gore : Ajout d'un bac de compostage au centre communautaire de la municipalité.
3.8 Tendre vers l'exemplarité municipale dans un contexte évolutif en politiques de gestion et en transparence administrative				
Adopter et communiquer les politiques de développement durable adaptées aux besoins locaux	Municipalités et villes	2023-2030	En cours	Lachute : La Ville de Lachute détient une politique de développement durable depuis 2019. Gore : En élaboration d'une Politique des événements écoresponsables pour les événements ayant lieu dans la municipalité.
Améliorer régulièrement l'outil MRC utilisé annuellement pour recueillir les données en GMR des municipalités locales				En 2023, des commentaires ont été recueillis relativement à l'utilisation du portail GMR de la MRC d'Argenteuil, dans le but d'améliorer, et de faciliter l'usage de cet outil.
Maintenir les accès aux infrastructures de GMR sur le territoire				Les municipalités, les ICI et les citoyens ont accès aux infrastructures en gestion des matières résiduelles présentes sur le territoire de la MRC d'Argenteuil.
Rendre publics les indicateurs de performance municipale en GMR (incluant de façon facultative l'adhésion à des programmes de reconnaissance provinciaux ou locaux)				Le présent bilan et ceux antérieurs sont partagés sur le site web de la MRC d'Argenteuil, et accessible à tous. Gore : Des statistiques concernant la collecte des matières résiduelles et l'écocentre sont partagées aux citoyens dans le journal mensuel <i>Express de Gore</i>
3.9 Obliger à démontrer que les résidus CRD résidentiels et du secteur du bâtiment sont envoyés dans un centre de tri.				
Adapter l'approche retenue pour les citoyens et les entrepreneurs en fonction de l'ampleur des travaux	Municipalités et villes	2023-2024	En cours	Gore : Règlement 257, relatif à la démolition d'immeubles sur le territoire de la municipalité du canton de Gore, prévoit une exigence pour que les résidus de démolition soient récupérés et valorisés et qu'ils passent par un centre de tri de matériaux. Mille-Isles : On retrouve dans les permis de démolition une obligation d'envoyer les matières dans un centre de tri de résidus CRD.
Déterminer le juste équilibre entre la réglementation et d'autres incitatifs	Municipalités et villes	2023-2024	Non débutée	
3.10 Poursuivre les activités du comité de suivi du PGMR				

Assurer des suivis par le comité au conseil de la MRC	MRC	2023-2030	En cours	Une proposition de représentants pour le comité PGMR 2023-2030 a été présentée au conseil de la MRC d'Argenteuil.
Déterminer une fréquence de rencontres adaptée aux besoins du suivi de la mise en œuvre du PGMR 2023-2030			Non débutée	La fréquence de rencontre sera discutée, lors de la première rencontre du comité PGMR en 2024.
Former le comité de suivi du PGMR ou assigner la responsabilité à un comité existant	MRC	2023-2030	En cours	Démarches pour la création du comité de suivi de mise en œuvre du PGMR 2023-2030, en octobre 2023. À l'automne 2023, les potentiels représentants du comité ont été contactés. Ceux-ci proviennent de plusieurs secteurs pertinents à la mise en œuvre du PGMR, soit le secteur municipal, industriel, commercial, institutionnel, communautaire et agricole. Le comité a été officiellement créé en 2024.
Poursuivre le réseautage et les visites terrain auprès des acteurs en GMR présents sur le territoire			Non débutée	
Tenir des rencontres de suivi périodiques			Non débutée	
Objectif régional 4. Promouvoir les bonnes pratiques en GMR				
4.1 Maintenir une campagne d'information de sensibilisation et d'éducation continue à l'échelle de la MRC				
Bonifier le site Internet 3-2-1-0.com (MRC)	MRC	2023-2030	En cours	Ajout de nouvelles sur le 3-2-1-0.com concernant la gestion des matières résiduelles concernant la modernisation de la consigne au Québec. Mise à jour des calendriers de collectes de matières résiduelles pour l'année 2024. Réponse aux demandes citoyennes sur la boîte courriel du 3-2-1-0.com. Publications sur le Facebook de la MRC d'Argenteuil ayant comme sujets : - La réduction à la source, le réemploi, le suremballage et le gaspillage alimentaire - La modernisation de la consigne au Québec. - Le bon tri des matières résiduelles dans le temps des fêtes.
En lien avec les mesures 1.1, 1.2, 2.2, 2.3, 2.5, 2.6 et 4.2 adapter les outils de communication				Une mise à jour des matières acceptées dans les écocentres municipaux et les centres de tri a été effectuée au cours de l'année 2023 sur le site web 3-2-1-0.com.
Établir et maintenir à jour un bottin électronique de récupérateurs, points de dépôts de matières et entrepreneurs de collecte du territoire et des environs				Non débutée
Établir une collaboration avec différents partenaires de diffusion et de rétroaction (tel que les associations de lacs pour la clientèle de villégiature) pour optimiser la propagation de l'ISÉ adaptée aux différents groupes identifiés			Non débutée	
Évaluer la pertinence de mettre sur pied une patrouille verte			En cours	Des réflexions ont été entamées en 2023 et seront poursuivies en 2024.
4.2 Inciter la population à adopter la réduction à la source				
Adhérer à des campagnes existantes qui visent la réduction à la source	Municipalités et villes	2023-2030	En cours	Partage de la campagne <i>J'aime manger pas gaspiller Canada</i> , dans le cadre d'une nouvelle (3-2-1-0.com) et d'une publication Facebook concernant le gaspillage alimentaire. Gore : Font la promotion de la réduction à la source et de la hiérarchie des 3RV, le plus souvent possible, dans les publications ou dans les événements de la municipalité.
Appuyer le bannissement pancanadien des plastiques à usage unique			Non débutée	
En lien avec la mesure 4.1, informer et sensibiliser les citoyens sur la réduction à la source	Municipalités et villes	2023-2030	En cours	Journées de l'environnement à Lachute, Grenville-sur-la-Rouge et Gore en mai 2023, Wentworth en juillet 2023 et Mille-Isles en août 2023. Participation de la MRC d'Argenteuil aux journées de l'environnement des municipalités en sensibilisant sur les bonnes pratiques en gestion des matières résiduelles et sur la réduction à la source. Publication Facebook MRC et nouvelle sur le site web 3-2-1-0.com concernant la modernisation de la consigne. Publication Facebook MRC - les vendredis verts - réduction à la source, suremballage, gaspillage alimentaire et réemploi (26 mai 2023 et 2 juin 2023, 9 juin 2023, 16 juin 2023). Distribution de sacs de fruits et légumes et sacs à collations réutilisables lors des journées de l'environnement et lors des portes ouvertes pour le 40e anniversaire de la MRC d'Argenteuil + jeu sur le tri des matières, recyclables, compostables, réutilisables, RDD, CRD, etc.
Favoriser la mise en place de programmes de subvention d'objets réutilisations qui supplantent leurs contreparties jetables				La Régie Intermunicipale Argenteuil-Deux-Montagnes (RIADM) détient un programme de subvention pour les couches lavables. En 2023, ce sont 7 familles de Lachute, Brownsburg-Chatham et Saint-André-d'Argenteuil qui ont bénéficié de cette subvention. Gore : La municipalité détient un programme de subvention pour les couches lavables et les produits d'hygiène personnelle réutilisable. Mille-Isles : La municipalité souhaite amorcer la réflexion en lien avec les programmes de subvention pour les objets réutilisables en 2024.

